



# Cityrama

## Autocar Citroën Currus de 1959

*Participez à la sauvegarde et à la mise en valeur d'un autocar remarquable, témoin unique de l'histoire française des transports en commun.*



Avec l'Association Normande d'Anciens Utilitaires (ANAU), vous pouvez vous impliquer par vos connaissances ou vos dons dans la restauration de cet autocar emblématique.

FONDATION



DU  
PATRIMOINE



## ASSOCIATION NORMANDE D'ANCIENS UTILITAIRES

L'ANAU a pour objectif la sauvegarde et la restauration des véhicules utilitaires de plus de 30 ans.

Elle regroupe une trentaine de passionnés de toute la Normandie.

### LE CITROËN CURRUS CITYRAMA

Ce car est un véhicule mythique qui a transporté les touristes pour visiter Paris jusqu'aux années 1980.

**C'est le dernier des trois exemplaires construits !**

Ce car futuriste, d'un dessin d'Albert Le maitre, est inspiré des bateaux Mouche.

La visite s'effectuait en huit langues disponibles par un clavier à touches sur chaque siège.



### FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine a pour mission première l'identification, la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine local, public ou privé, édifié au cours des siècles et témoignant de l'art de vivre et de l'architecture de nos régions.

### APPEL AUX DONNS

Vous êtes passionnés, vous vous sentez concernés par ce véhicule unique, vous êtes un professionnel qui a utilisé ce type de véhicule ou tout simplement un amoureux du patrimoine et de l'histoire !

**Nous avons besoin de vous pour mener ce beau projet à bien.**

Notre but ultime est de faire circuler ce car historique lors de manifestations associatives à caractère commémoratif et de le présenter au public comme aux professionnels.

Vous aurez ainsi loisir d'en profiter, tout en participant à une grande cause liée au patrimoine industriel.

Merci d'avance de votre générosité.

## BON DE SOUSCRIPTION Pour la restauration de l'autocar Citroën Cityrama

Nom, prénom, ou société : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : .....  
E-mail : .....



Je fais un don de .....  
Pour aider l'Association Normande d'Anciens Utilitaires à la restauration  
de l'autocar Citroën Cityrama.

Je libelle mon chèque à l'ordre de « **Fondation du patrimoine –  
Autocar Cityrama** » et je l'adresse avec ce bon rempli à :

**Fondation du patrimoine**  
Chateau de Bénouville  
1 avenue de Caen  
BP05  
14970 Bénouville



Je peux aussi faire **un don en ligne**, plus d'informations :  
[www.fondation-patrimoine.org/les-projets/cityrama](http://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/cityrama)  
[www.fondation-patrimoine.org/79638](http://www.fondation-patrimoine.org/79638)



Suivre sur Facebook : « restauration du cityrama »

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de :

- l'impôt sur le revenu
- l'impôt sur la fortune immobilière
- l'impôt sur les sociétés

Mon versement donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal qui me sera adressé par la Fondation du patrimoine et que je joindrai à ma déclaration de revenus. Attention : le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

**Signature :**

► **Je bénéficie d'une réduction d'impôt**

Exemples de dons	80,00 €	150,00 €	250,00 €	500,00 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28,00 €	51,00 €	85,00 €	170,00 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite De 20 % du revenu imposable				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20,00 €	38,00 €	63,00 €	125,00 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite De 50 000€. (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666€)				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32,00 €	60,00 €	100,00 €	200,00 €
Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite De 20 000€ ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

**Fondation du patrimoine Autocar Cityrama**

Chateau de Bénouville

1 avenue de Caen

BP05 14970 BÉNOUVILLE

Tel 02 31 91 15 77 [normandie@fondation-patrimoine.org](mailto:normandie@fondation-patrimoine.org)

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Fondation reconnue d'utilité publique- Loi du 2 juillet 1996

Mentions légales: La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur du projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évaluée forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes, de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation.

Pour exercer vos différents droits, vous pouvez adresser un mail au Délégué à la protection des Données de la Fondation du patrimoine : ..... Plus d'informations dans notre politique de confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org) Seul le porteur du projet sera destinataire de ces données pour les finalités définies dans la dite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquons vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre